RÈGLEMENT DE LA BOURSE ENFANCE AUTOMNE À PETITS PAS

Articles mis en vente

Sont acceptés à notre bourse :

- Les vêtements et chaussures d'enfants automne + hiver, de 0 à 10 ans
- Les vêtements et accessoires de grossesse
- Le matériel de puériculture : lits, porte-bébé, sièges auto, poussettes, chaises hautes, chauffe-biberons, baignoires, etc.
- Les jouets, jeux de société et de plein air, livres, peluches, vélos, luges, etc.

Les articles déposés doivent être **propres et en bon état général**.
Tous les jeux, jouets, appareils divers, doivent être propres, complets et en bon état de marche (ceux-ci seront testés sur place avant l'ouverture de la vente).

Constitution des listes

- RDV sur le site de ***A Petits Pas*** pour vous inscrire : www.bourse.a-petits-pas.fr
- Recevez par mail votre liste de dépôt à remplir (80 articles ou lots d'articles MAXIMUM).
- Suivez le mode d'emploi joint dans le mail.
- Le nombre d'articles total étant plafonné à 7000 articles, les listes ferment lorsque ce nombre est atteint. Vous pouvez suivre l'évolution du remplissage des listes directement en ligne (mise à jour instantanée). **Il est conseillé de ne pas laisser sa liste à faire pour le dernier moment.**

MÉMO Étiquettes

- Chaque objet déposé doit comporter une étiquette cartonnée ou plastifiée (10cm x 2,5cm), **non autocollante – étiquette issue de votre liste faite en ligne.**
- Les étiquettes doivent être accrochées aux articles par **une ficelle solide**.
- Si vous faites des lots, l'étiquette doit être **accrochée à l'ensemble des vêtements.** Une seule étiquette par lot. Tous les vêtements doivent être solidaires : la ficelle passe par l'étiquette ou les manches / jambes de tous les vêtements. Ceux-ci doivent pouvoir se déplier afin que les acheteurs puissent les vérifier.
- Les livres et les boites de jeux ne doivent pas comportés de ruban adhésif (les élastiques ou ficelles sont préférés).
- Les prix sont fixés par les vendeurs. Une fois les listes fermées, ceux-ci ne sont plus modifiables.
- Les prix ne doivent pas comporter de centimes.

Dépôt des articles

VENDREDI de 19h à 22h

- Venir avec vos articles, ainsi que votre liste papier imprimée par vos soins.

- Si possible, mettre les vêtements sur cintres (cintres non récupérés).
- Vêtements sous plastique non acceptés (sauf chaussettes).
- Pour les jeux vidéo et DVD : ne pas fermer la boîte, les CD seront mis dans une enveloppe à part, afin d'éviter d'éventuels vols.
- Les lits doivent être montés par les vendeurs lors du dépôt.
- Prix du dépôt :
  - 30 centimes par article ou lot d'articles inférieur à 30€
  - 1 € par article ou lot d'articles supérieur ou égal à 30€
- 2 € vous seront demandés en plus pour l'éco-sac servant à la restitution. Vous pourrez récupérer ces 2€ si vous venez avec vos propres sacs ou valises le dimanche.

L'association À Petits Pas se réserve le droit de refuser les articles qui ne respectent pas les règles ci-dessus. Ceci afin de garantir la qualité de notre bourse.

Vente des articles

- **SAMEDI**
  - **10h30 à 11h :** priorité aux futures mamans
  - **11h à 18h** : pour tout le monde
- **DIMANCHE**
  - **9h à 12h** : pour tout le monde

- **Si nous constatons durant la bourse (y compris après l'enregistrement) qu'un article ne correspond pas (ou plus) au règlement, nous nous réservons le droit de retirer cet article de la vente.**
- **En cas de réclamations, se présenter en caisse, sur le lieu de la bourse, le dimanche avant 12h. Au-delà de cet horaire, il ne sera plus possible de traiter la requête.**

Retrait des invendus et récupération de votre gain

- **DIMANCHE** de **15h30 à 16h30**
- L'association conserve 15% de chaque vente.

Les invendus non récupérés seront donnés.

Responsabilités

- Les vendeurs doivent être majeurs.
- **L'association décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol des articles déposés et ne peut, dès lors, être tenue responsable.**
- Toute participation à notre bourse implique l'acceptation du règlement par le vendeur et l'acheteur, règlement qui sera affiché sur le lieu de l'événement durant toute sa durée.

Informations et renseignements sur www.a-petits-pas.fr ou à bourse@a-petits-pas.fr